

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Objet : Constitution de la commission d'appel d'offres

L'an deux mille vingt et un, le 11 octobre à 16 heures, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, légalement convoqué le 24 septembre 2021, s'est réuni dans l'immeuble Garopôle à Abbeville sous la présidence de Patricia POUPART

Etaient présents : Isabelle ALEXANDRE, Arnaud BIHET, Nathalie BILLET, Jean-Pierre BOUDINELLE, Yves BUTEL, Nathalie CORNILLE, Guy DE BOIVILLE, Emmanuel DELAHAYE, Dominique DELANNOY, Philippe DELAPORTE, Pascal DEMARTHE, Anne-Marie DORION, Bernard DUQUESNE, Denis DUROT, Joël FARCY, France FONGUEUSE, Stéphane HAUSSOULIER, Guy HAZARD, Dominique HENOCOUE, Claude HERTAULT, Éric KRAEMER, Valérie LEBORGNE DUBOIS, Pascal LEFEBVRE, Jean-Jacques LELEU, Daniel LENNE, Christian LESENNE, Emmanuel MAQUET, José MARQUE, Jean-Charles MARTEL, Jocelyne MARTIN, Christophe MENNESSON, Éric MOUTON, Claude PATTE, Arnaud PETIT, Patricia POUPART, Catherine QUIGNON, Thierry RUELLET, Jacky THUEUX, Angelo TONOLLI, Catherine TSCHANZ, Jean-Claude ZBOROWSKA

Etaient absents ayant donné pouvoir : Mathieu DOYER pouvoir à Éric KRAEMER, Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT pouvoir à Jocelyne MARTIN, Jean-Christophe LORIC pouvoir à Patricia POUPART.

Délibération n°VP/CS.21.16

- Vu les dispositions de l'article L1414-2 du code général des collectivités territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L1411-5 du même code,
- Vu les dispositions de l'article L1411-5 du code général des collectivités territoriales, prévoyant que pour un établissement public, la commission d'appel d'offres est composée de l'autorité habilitée à signer le marché public ou son représentant, Président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,
- Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Le comité syndical décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres.

Après appel à candidature, le comité syndical élit à l'unanimité :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Laurent PRUVOT	Jean-Claude ZBOROWSKA
Jean-Pierre BOUDINELLE	Arnaud PETIT
Guy de BOIVILLE	Dominique HENOCOUE
Pascal LEFEBVRE	José MARQUE
Annie ROUCOUX	Thierry RUELLET

Pour Extrait conforme,

La Présidente,
Patricia POUPART

